Envoyé en préfecture le 24/11/2026
Reçu en préfecture le 24/11/2026
Publié le
ID : 035-213503378-20261123-DELIB20261123N1-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE COMBOURG

COMMUNE DE TINTENIAC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois novembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.
Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 17 novembre 2026.

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	27
Présents	21
Votants	26

Etaient présents : Mmes et MM. TOCZÉ Christian, BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, MIGNIERE Caroline, TOUZARD Blaise, ANDRÉ Marie-Thérèse, QUENOUILLÈRE Roger, ARRIBARD Martine, BOSSARD Nelly, GORON Maxime, CHABILAND Annabelle, COLOMBEL Joëlle, DANG Isabelle-Laure, ROBIDOU Christophe, GOUGEON Laurent, VIVIEN-MOISON Véronique, MORIN Stéphanie, LAVOLLÉE Sébastien, DEHEEGER Vianney, MORIN-LOUVIGNY Isabelle.
Etaient absents excusés : BOLIVARD Régis donne pouvoir à TOCZÉ Christian / GIOT Stéphanie donne pouvoir à CHABILAND Annabelle / JEANNEAU Luc donne pouvoir à ROBIDOU Christophe / LE DIMNA Martine donne pouvoir à ANDRÉ Marie-Thérèse / PROVOST Frédéric donne pouvoir à BOSSARD Nelly / LIPOVAC Anne-Sylvie /
Etait absent : néant.
Secrétaire de séance : Mme Nelly BOSSARD à qui il est adjoint un auxiliaire.

1. Compte-rendu des décisions prises par M. le maire en vertu de la délégation accordée au titre de l'article L2122-22 du C.G.C.T. à M. le maire, pour les marchés et accords-cadres dont le montant est inférieur à 216 000 euros HT - délibération n° 4 du 07.04.2026

Vu les articles L 2122-22 et 2122-23 du CGCT,
Vu la délégation accordée à M. le maire par délibération n° 4 du 07.04.2026 pour les marchés inférieurs à 216 000 euros HT,
Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par M. le maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions prises par le maire de retenir les devis présentés dans le tableau ci-dessous :

Désignation	Entreprise	Montant du marché en Euros HT-TTC
Panneau sandwich aluminium 3 mm d'épaisseur – marché hebdomadaire	Unidé Graffic	659,50 / 791,40
Création de regards - grille au 7 Le Champ Guinard	CCBR	1 844,89 / 2213, 87
Glisssière balise fossé - accotement route de Saint-Symphorien	CCBR	13 335,54 / 16 002,65
Réparation camion Mercedes	BPM-PRO - Etoile de Bretagne	3 214,62 / 3 857, 54
Réparation camion Mercedes	BPM-PRO - Etoile de Bretagne	2 531,48 / 3 037,78
Module GSM/GPRS 4G avec antenne	Argos	510,71 / 612,85
Big bag aire de jeux résineux	Veralia	1 298,72 / 1 558,46
Curage des canalisations d'eaux pluviales avenue des Trente	Ortec environnement	2 615,00 / 3 138,00
Souffleur à dos	NHP Motoculture	673,90 / 808,68
Travaux lotissement de Tréfendel	Ent DUHAMELLE	480,00 / 576,00
Cylindre extension portillon terrain de football	Prolians	498,50 / 598,20
Dalles LED encastrées Caracas UGR – salle Ille et Donac	YESSS Electrique	3 345,61 / 4 014,73
Dalles LED encastrées Caracas UGR – salle Ille et Donac	YESSS Electrique	2 211,50 / 2 653,80
Dalles LED encastrées Caracas UGR– salle Ille et Donac	YESSS Electrique	1 536,03 / 1 843,24
Cylindres extension portillon arrière mairie, porte SAS Conseil, porte secours salle de pause	Prolians	643,45 / 772,14
Armoire forte pour registres d'Etat-Civil - mairie	Fiducial	3 237,00 / 3 884,40
Destructeur papier - mairie	Bruneau	865,30 / 1038,36

Au registre sont les signatures, Pour extrait conforme,

Le Maire, Christian TOCZÉ

Le secrétaire de séance, Nelly BOSSARD